

Réf: Dossier N° 027532

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OASIS CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé « O.C.C.I »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, lot 1048, lot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2021, et enregistrés au CEPICI le 25/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OASIS CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé « O.C.C.I »

Objet : Tous travaux de construction BTP
L'Entretien, la Rénovation de Bâtiments et la Décoration d'intérieur

La Distribution de matériaux de construction

La Distribution de matériels informatiques et bureautiques
L'installation de réseaux divers (Adduction de Gaz et eau potable)

Assainissement, Irrigation, Electricité et Télécommunication Le Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN,lot 1048,lot 77

Dirigeant(s) : Mme TONDE AWA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03187 du 17/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21526/GTCA/RC/2021 du 17/08/2021

